

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Architectural, construction, engineering and inspection services  
OJ S 243/2014 17/12/2014

Contract notice  
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets

E-mail: [marchespublics.estavayer@astra.admin.ch](mailto:marchespublics.estavayer@astra.admin.ch)

**Additional information can be obtained from:**

Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: [http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE\\_NR=847477](http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=847477)

**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: N09 Ant. Montreux-Roche – APR+DLT réfection du solde des revêtements entre Vennes et Villeneuve 2016

E-mail: [marchespublics.estavayer@astra.admin.ch](mailto:marchespublics.estavayer@astra.admin.ch)

**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

**I.3. Main activity**

**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

Section II: Object of the contract

---

**II.1. Description**

**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N09 – Ant. Montreux – Roche – APR + DLT pour la réfection du solde des revêtements entre Vennes et Villeneuve 2016.

**II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Sur site des travaux et filiale F1 de l'OFROU à Estavayer-le-Lac (séances).

NUTS code

### **II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

### **II.1.4. Information about framework agreement**

### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Les prestations de mandataire à fournir s'inscrivent dans le cadre du renouvellement des revêtements du tronçon de l'autoroute N09 entre la jonction de Vevey et Villeneuve.

Réfection des revêtements de la jonction de Vevey:

— Chaussée Lac:

— axe N9 + km 26,556 à km 28,600.

— Chaussée Montagne:

— axe N9- km 26,557 à km 29,000.

— Contre-route et rampes d'entrée et sortie de la jonction Vevey.

Réfection des revêtements du tronçon Montreux-Villeneuve (km 37,5 à km 40,3) y compris Viaduc de la Plaine du Rhône.

— Chaussée Lac:

— Axe N9 + km 37,500 à km 40,300,

— Chaussée Montagne,

— Axe N9- km 37,500 à km 40,300.

Dans le cadre de ce projet, le mandataire doit:

— réaliser un dossier MP complet,

— élaborer les appels d'offres, comparer les offres et faire des propositions d'adjudication, en apportant les compléments nécessaires au projet d'intervention,

— réaliser les documents pour l'exécution,

— assumer la direction locale des travaux en phase de réalisation,

— établir les documents conformes à l'exécution,

— effectuer la mise en service et achèvement du projet dans les délais et dans le respect des coûts approuvés.

### **II.1.6. CPV code(s)**

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

## **II.2. Scope of the procurement**

### **II.2.1. Total quantity or scope**

### **II.2.2. Information about options**

### **II.2.3. Information about renewals**

### **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions related to the contract**

#### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

Aucunes.

#### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

Coûts à inclure dans le prix offert: tous les paiements se font en francs suisse [CHF]. Délai de paiement: 45 jours.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

#### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

Admises sous les conditions suivantes:

- la communauté est sous forme de société simple,
  - l la communauté de soumissionnaires indique le membre qui pilote le projet, celui qui assume la direction technique et celui qui assume la direction financière,
  - l la communauté de soumissionnaires indique la participation (en %) de chaque membre.
- Les sous-traitants ne peuvent pas avoir une participation dans la communauté.

#### **III.1.4. Contract performance conditions**

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans les documents de l'offre.

Sous-traitance: admis. 50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

### **III.2. Conditions for participation**

#### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

#### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs; les critères suivants sont utilisés pour juger de l'aptitude à soumission:

Q1: Capacité technique.

Q2: Capacité économique et financière.

Q3: Personnes-clés.

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations/confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier

de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement; à défaut, l'offre ne sera pas examinée:

Q1: Capacité technique:

Q1.1: Référence du soumissionnaire relative à un projet de complexité comparable dans le même domaine spécialisé, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés/les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q1.2: Certificat valable d'un système qualité selon ISO 9001 ou d'un système de gestion de la qualité équivalent au moins pour le partenaire assurant la direction de la communauté.

Q1.3: 50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par sous-traitance.

Q2: Capacité économique et financière:

Q2.1: Le chiffre d'affaires annuel est supérieur au double du montant annuel du marché.

Q2.2: Documents à remettre avec l'offre du soumissionnaire:

— déclaration volontaire du soumissionnaire (signée),  
— extrait(s) du registre du commerce ou, pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s) (datant de moins de 3 mois par rapport au délai de remise de l'offre).

Q2.3: Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant dans un délai de 7 jours:

— extraits du registre des poursuites (plus récents que 3 mois par rapport au délai de dépôt de l'offre),  
— justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC,  
— justifications des paiements actuels pour la LPP,  
— attestation(s) d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les dommages et les montants de couvertures comme précisés dans le projet de contrat.

Q3: Personnes-clés:

Q3.1: Références des personnes-clés(\*) relatives à 1 projet de complexité comparable, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés/les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q3.2: Preuve que la disponibilité des personnes-clés(\*) pour le mandat du présent appel d'offres est supérieure ou égale à la disponibilité minimum exigée par le pouvoir adjudicateur pendant les deux premières années du mandat. Énumération détaillée et description de la charge dans le temps au sein de la société et des autres projets.

(\*) Comme personnes-clés sont considérées les personnes qui exécuteront les fonctions de chef de projet et le responsable de la DLT.

Q3.3: Exigences linguistiques:

Toutes les personnes-clés devront avoir au moins les niveaux de maîtrise du français suivants:  
— Comprendre/Parler/Ecrire: B2.

Les niveaux cités ci-dessus relèvent du cadre européen commun de référence pour les langues édité par le Conseil de l'Europe.

Le soumissionnaire devra remplir les tableaux «Exigences linguistiques» au chiffre 2.0.7.4 des documents de l'offre. Joindre au CV tout certificat du niveau requis ou équivalent ou fournir les explications suffisantes pour justifier les niveaux atteints par les personnes-clés.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

### **III.2.4. Information about reserved contracts**

### **III.3. Conditions specific to services contracts**

#### **III.3.1. Information about a particular profession**

#### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

## Section IV: Procedure

---

### IV.1. Type of procedure

#### IV.1.1. Type of procedure

Open

#### IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

#### IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

### IV.2. Award criteria

#### IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### IV.2.2. Information about electronic auction

### IV.3. Administrative information

#### IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N09.52.100020

#### IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

#### IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

#### IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

26.1.2015 - 12:00

#### IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

#### IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

#### IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

#### IV.3.8. Conditions for opening of tenders

## Section VI: Complementary information

---

### VI.1. Information about recurrence

### VI.2. Information about European Union funds

### VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucunes.

Conditions générales: selon le projet de contrat prévu.

Négociations: sont réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Visite des lieux: aucune visite des lieux n'est prévue.
2. Rémunération des offres, restitution des documents: l'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas retournés.
3. Ouverture des offres: l'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres.
4. Adjudication des prestations: l'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication.
5. Obtention des pièces du dossier: les pièces peuvent être consultées exclusivement sur Simap ([www.simap.ch](http://www.simap.ch)) jusqu'au délai du dépôt des offres (26.1.2015).
6. Réserve: le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et/ou de la disponibilité des crédits.
7. Exclusion: CSD Ingénieurs SA, Lausanne, qui a collaboré à l'élaboration des documents d'appel d'offres, est exclu de la présente procédure.
8. Le manuel sur les marchés publics, routes nationales, OFROU: le manuel sur les marchés publics, routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: [www.astra.admin.ch/dienstleistungen](http://www.astra.admin.ch/dienstleistungen)  
[www.simap.ch](http://www.simap.ch)

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison/Remarques:

— en tous les cas, les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif horaire moyen ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres/Remarques: la date et l'heure de réception par l'OFROU font foi. dossier complet sur supports papier (2 fois) et électronique sur clé usb (2 fois) dans une enveloppe cachetée portant le numéro/l'intitulé officiel du projet avec la mention «Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres». En cas de remise à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac (par le soumissionnaire lui-même ou par un courrier), la présentation doit avoir lieu au plus tard dans le délai de présentation susmentionné, pendant les heures d'ouvertures de la loge (jusqu'à 12:00, pour l'adresse voir le lieu de dépôt) et contre remise d'un récépissé de l'OFROU. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a présenté son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap du 12.12.2014, doc. 847477.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 7.1.2015.

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

##### **VI.4.2. Review procedure**

**VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

**VI.5. Date of dispatch of this notice**

12.12.2014